

Programme d'accompagnement méthodologique à la VAE de l'ENSP

Préparation au jury 2024

L'accompagnement méthodologique au passage d'un diplôme de l'ENSP par voie de la validation des acquis de l'expérience - VAE est un dispositif de 30 heures élaboré par l'ENSP et encadré par la Formation professionnelle continue. Il permet au et à la candidat-e de cerner davantage les exigences du diplôme de l'ENSP et les attentes du jury. Il propose un accompagnement à la constitution du dossier d'admission et à l'oral d'entretien avec le jury. Dans cette phase de préparation, il est demandé un engagement soutenu des candidat-e-s avec un travail régulier de questionnement et de formalisation.

Par le biais de la VAE, le candidat vise l'obtention du diplôme de l'ENSP équivalent au grade de Master II.

L'ENSP ne peut être tenue garante de la réussite du candidat ayant suivi l'accompagnement lors du prochain passage devant ce jury. Le jury étant souverain et garant des décisions prises en son sein.

Objectifs de l'accompagnement :

- Cerner les enjeux du dossier et de l'oral d'admission faisant état du parcours artistique et professionnel du ou de la candidat-e, des réalisations attenantes à sa recherche artistique et de son engagement
- Valoriser les compétences acquises dans le cadre des expériences professionnelles et artistiques du ou de la candidat-e en lien avec le diplôme de l'ENSP
- Structurer la présentation de la recherche et des réalisations du ou de la candidat-e,
- Optimiser son argumentation dans le cadre de l'entretien avec le jury d'admission

Rappel des critères évalués pour l'obtention du diplôme de l'ENSP via la VAE :

- Examen du dossier d'admission et oral d'entretien
- Présentation formelle et critique des travaux
- Élaboration (origine et évolution) du projet et processus de la recherche
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- Qualité des réalisations

Rappel des éléments constitutifs du dossier d'admission :

- un dossier artistique présentant le parcours artistique du ou de la candidat-e (50 pages maximum)
- une note définissant la pratique de création du ou de la candidat-e dans ses enjeux actuels et ses perspectives, permettant de situer le travail dans l'environnement artistique et son ancrage dans le champ de la création contemporaine (3 à 5 pages maximum)
- une présentation du parcours professionnel du ou de la candidat-e (3000 à 3500 signes espaces compris maximum)

Programme :

1 - Accompagnement méthodologique : 10h - collectif - présentiel

Au regard des exigences du diplôme de l'ENSP valant grade de MASTER et des champs de compétences à valider, l'accompagnement méthodologique informe sur les étapes et les engagements à tenir par le ou la candidat-e dans cette phase de préparation à l'admission.

La première séquence est dédiée à la compréhension des enjeux du diplôme présentés par les instances garantes de celui-ci (direction des études et/ou enseignant de la formation initiale) et les représentants de l'accompagnement à sa préparation par la formation continue (responsable de la pédagogie et formateurs).

La seconde séquence est consacrée aux enjeux du dossier d'admission et de son articulation avec l'oral d'entretien avec le jury. Elle pose les bases d'une méthodologie de la recherche considérant notamment les rendus écrits requis dans le dossier d'admission. Cette séquence sera poursuivie dans le cadre du suivi pédagogique individualisé et en distanciel.

Objectifs :

- clarifier sa motivation et son positionnement artistique en regard du diplôme visé et des critères d'évaluation du jury
- sonder ses expériences professionnelles et artistiques afin d'élaborer les trois parties constitutives du dossier d'admission et d'en saisir les enjeux
- démontrer et valoriser la cohérence d'une recherche plastique, théorique et des réalisations artistiques attenantes
- renforcer l'inscription de ses réalisations dans un champ référentiel et conceptuel

2 - Séminaires critiques : 11 h - collectif ou sous-groupe - présentiel

Le/La candidat.e est amené.e à présenter son travail artistique en tenant compte des critères d'évaluation du jury.

Ces deux sessions d'échanges sont organisées en collectif, ou en sous-groupe selon le nombre de candidats, avec les accompagnateurs désignés par l'ENSP.

- Séminaire critique en début mai 2023 : ouverture de la formation et préfiguration du suivi individualisé

- Séminaire critique et oral blanc#1 à la mi-janvier 2024 : un mois avant le rendu du dossier d'admission et du passage du diplôme, mise en situation de l'oral d'entretien devant un jury blanc et conformément au protocole.

Objectifs :

- questionner les réalisations artistiques et identifier celles à présenter au diplôme considérant leur état d'aboutissement formel et conceptuel, leur inscription dans un champ de réflexion artistique contemporain
- structurer et personnaliser la présentation orale de son parcours professionnel, de sa recherche et de ses réalisations
- démontrer son processus de création et de recherche, en renforcer la cohérence et l'argumentation dans l'articulation de sa pratique artistique avec le champ référentiel et les concepts identifiés
- entretenir une distance critique avec son propre travail

La participation active et l'implication de chacun des candidats sont à privilégier. Cet exercice de prise de parole et d'analyse d'un travail artistique dans une dimension critique profitera à chacun.e dans l'élaboration de son dossier d'admission et la structuration de l'oral d'entretien.

3 – Suivi pédagogique individualisé : 9 h - distanciel

L'accompagnement individuel s'opère dans un contexte bienveillant d'explicitation et de valorisation des compétences du ou de la candidat.e.

Il s'échelonne sur la période de mai 2023 à mars 2024 sous la forme de neuf séances thématiques d'une heure en distanciel (appel en visio via une adresse de connexion).

Les dates et les heures de rendez-vous sont préalablement organisées entre le ou la candidat.e et son accompagnateur. Ce planning lui assure un environnement de travail régulier. Il suit les étapes de progressivité attendues conformément au calendrier d'échéance du dépôt du dossier d'admission et des dates de l'oral d'entretien avec le jury.

Il est demandé au ou à la candidat.e de transmettre à son accompagnateur, les documents textuels et visuels requis en amont et au rythme des séances thématiques. Durant les intersessions, il ou elle poursuit en autonomie le développement de son dossier d'admission ainsi que la présentation orale et formelle de ses réalisations. Le ou la candidat.e est invité.e à prendre en compte les conseils de son accompagnateur.

Une grille d'accompagnement permettra de formaliser le suivi et de notifier les commandes pédagogiques en intersession. Ce document permettra d'identifier les axes de travail et le niveau de réalisation.

Séance 1 : bilan personnalisé, méthodologie de travail à la constitution du dossier d'admission

Séances 2 & 3 : constitution du dossier d'admission, focus sur l'articulation entre la note de recherche et les réalisations

Séance 4 : l'oral d'entretien avec le jury, articulation avec le dossier d'admission

Séance 5 : retour sur les 3 parties du dossier d'admission dans sa version#1

Séance 6 : retour et bilan du séminaire critique et de l'oral blanc#1

Séance 7 : retour sur le dossier d'admission dans sa version#2, bilan avant finalisation

Séance 8 : discours liminaire, présentation de la recherche et des réalisations, argumentation

Séance 9 : oral blanc#2, mise en situation du passage du diplôme conformément au protocole

Période de l'accompagnement : de mai 2023 à mars 2024

Le dispositif d'accompagnement comprend 2 temps en présentiel sur Arles en mai 2023 et en janvier 2024 et une période de suivis individuels à distance.

Vous devez également prendre en compte que le jury se déroulera en présentiel : du 25 au 29 mars 2024.

- Cours méthodologique : 10h en collectif - présentiel début mai 2023
- Suivi pédagogique individualisé : 9h de séances individuelles en distanciel programmées entre mai 2023 et mars 2024
- Séminaires critiques : 11h en collectif ou sous-groupe - présentiel début mai 2023 et janvier 2024

Durée : 30h

Calendrier :

Du	Au	Actions	Vol h	Observations
3/05/2023	4/05/2023	Accompagnement méthodologique	14	En présentiel sur Arles
5/05/2023	15/03/2024	Accompagnement individuel : 9 séances	9	En distanciel
01/2024*	01/2024	Accompagnement méthodologique	7	En présentiel sur Arles

*date de janvier 2024 à préciser selon le nombre de participants

Lieu : ENSP, 30 avenue Victor Hugo 13200 Arles

Mode : en présentiel et en distanciel

Tarifs : En formation continue : 2000 € Net de taxe
Financement propre : 1350 € Net de taxe

Financement :

L'accompagnement VAE peut être pris en charge par votre OPCO comme l'AFDAS ou bien Pôle Emploi, les régions dans le cadre du chèque VAE ou Transition Pro.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des opérateurs de votre région selon votre statut.

Vous pouvez également mobiliser votre CPF sur la plateforme [Mon compte formation](#) :



: [Accompagnement VAE - DipViGrM - Diplôme de l'Ecole nationale supérieure de la photographie](#)